



Ville d'Esch-sur-Alzette
Personnel

Date de l'annonce publique de la séance:
01.03.2007

Date de la convocation des conseillers:
01.03.2007

point de l'ordre du jour :
10 C₄

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 9 mars 2007

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Hoffmann, Snel, Hannen, Huss, Jaerling, Knaff, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfahrt, Weidig, et Becker, conseillers,

Biever, secrétaire communal adjoint

Absents : Maroldt et Roller, conseillers,
Clement, secrétaire communal

Le Conseil Communal;

Objet: Monsieur Claude Steffen, allocation d'une prime d'informatique.

Vu la lettre du 7 septembre 2006 aux termes de laquelle le sieur Claude Steffen né le 26 mars 1977, employé communal appartenant à la carrière D, affecté au service informatique de la Ville, sollicite l'allocation d'une prime d'informatique,

Vu l'avis favorable du chef de service du service informatique,

Considérant que le diplôme « Postgraduate Diploma in Computing for Commerce and Industry » a été décerné à l'intéressé par « The Open University » en 2006,

Considérant que l'intéressé a en outre, et ceci en vue de l'obtention du diplôme prémentionné, accompli auprès de la même université différents cycles de formation durant la période allant de 2003 à 2006,

Considérant qu'il y lieu d'appliquer les dispositions du règlement du Gouvernement en conseil du 11 mars 1994 concernant la prime d'informatique,

Considérant que l'intéressé est occupé au service informatique de la Ville moyennant un degré d'occupation de 100%,

Vu l'avis de la commission des traitements du 5 mars 2007,

Après délibération

d é c i d e
à l'unanimité

d'allouer avec effet au 1^{er} avril 2007 une prime d'informatique au sieur Claude Steffen, préqualifié, et de fixer cette prime à 24 points indiciaires.

En séance

Date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 29/03/2007.
Pour expédition conforme
Le Secrétaire Communal,

Le Bourgmestre,